### LA RÉGION À MARIE-GALANTE

26 et 27 juillet 2017

### **ACTIONS AU PROFIT DES COMMUNES ET COMMISSION PERMANENTE**

La Région Guadeloupe tient ses engagements pour accompagner le développement de Marie-Galante







« L'usage qui a voulu qu'on parle de « dépendances » marque précisément les limites d'un mode de pensée avec lequel il faut rompre. En somme, les lles du sud doivent cesser d'être le parent pauvre de l'action régionale, en particulier en matière de développement économique.

Nous souhaitons engager nos iles dans une spirale vertueuse pour en faire des territoires durables. Une politique de désenclavement maritime plus adaptée aux besoins des habitants des iles du sud passe notamment par une politique volontariste de la Région en matière d'équipements structurants: équipements sportifs, aménagements du littoral, marina et ports, zones d'activité artisanale et commerciale, médiathèque salle de spectacle et marina, etc. »

Ary Chalus, décembre 2015



### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



Le développement des îles du sud, et singulièrement celui de Marie-Galante, est une des priorités assumées de la Région Guadeloupe. Marie-Galante a d'ailleurs été au cœur de la première visite officielle d'Ary Chalus en janvier 2016, à l'occasion de laquelle de nombreux sujets avaient été abordés, et des engagements pris pour des projets structurants.

Depuis, des audits et de multiples réunions de travail entre élus et techniciens ont eu lieu ; des projets ont été lancés et s'apprêtent à voir le jour, alors que d'autres sont en discussions et devraient aboutir dans chacune des communes de l'île.

C'est pourquoi mercredi 26 et jeudi 27 juillet 2017, une délégation du Conseil Régional, présidée par Ary Chalus, et composée de Conseillers régionaux et des techniciens régionaux, se rendra à Marie-Galante.

Il y sera question notamment du plan sargasse - la Région rencontrera les socioprofessionnels impactés par la pollution des algues sargasses-, de rencontrer les maires des trois communes et la Présidente de la communauté des communes, afin de travailler sur les projets importants qui peuvent bénéficier d'un accompagnement régional, et de faire un point sur les projets déjà actés ou en cours de réalisation.

Par ailleurs, jeudi à 10h30 à l'hôtel de ville de Capesterre, se tiendra la Commission permanente du Conseil régional, consacré à Marie-Galante.

Parmi les dossiers à l'ordre du jour :

- La présentation de la délibération au profit des opérateurs économiques touchés par les sargasses (300 000€),
- L'adoption du financement des équipements sportifs de Marie-Galante : stade à Capesterre (maîtrise d'ouvrage



Région), la construction d'un Gymnase (maîtrise d'ouvrage Département/Région), l'aménagement d'un équipement sportif à Saint-Louis (maîtrise d'ouvrage Région).

- Organisation du Rallye des îles du Soleil en novembre avec une arrivée à Saint-Louis.
- La mise à disposition à titre gratuit de 2 pontons flottants affectés aux pêcheurs pour la Commune de Saint-Louis
- La redynamisation de l'antenne régionale à Marie-Galante, par le recrutement de 3 agents de développement pour le territoire, un par commune.

Précisons que ce déplacement dans les communes de Marie-Galante s'inscrit dans la continuité des visites engagées précédemment par le Président de Région à Basse-Terre, la Désirade, Port-Louis, Morne-à-l'eau, Bouillante, Capesterre Belle-Eau, Sainte-Anne, Sainte-Rose.

La Région a pour ambition de travailler ardemment au développement de la Guadeloupe et ses îles, en apportant à toutes les communes de l'archipel l'écoute, les expertises et les financements adaptés pour un développement harmonieux et durable de notre archipel.



### PROGRAMME DES DEUX JOURS

#### **MERCREDI 26 JUILLET 2017**

Lieu: COMMUNE DE GRAND-BOURG

09H00: ACCUEIL EN MAIRIE

9H00-9H15: ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

9H15: VISITE DE TERRAIN: boulevard maritime, terrain d'assise du gymnase, travaux

d'aménagement de la place.

10H30-12H30: **SÉANCE DE TRAVAIL**: Travaux de rénovation, Éclairage piétons, esplanade du boulevard maritime, éclairage du giratoire de pirogue, aménagement du boulevard maritime, opération d'attractivité du centre-bourg. Remise en état de la Villa Canada et gestion des agents affectés.

Rénovation d'une villa en chantier d'insertion dans la perspective d'accueillir un studio d'enregistrement.

#### Lieu: COMMUNE DE SAINT-LOUIS

13H00: DÉJEUNER

15H00: ACCUEIL EN MAIRIE

15H00-15H30 :ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

15H30: **VISITE DE TERRAIN**: Vieux Fort, Desmarais, Terrain d'assise du futur équipement sportif 16H30-17H30: **ECHANGES EN MAIRIE SUR LES DOSSIERS**: HLP Tranche 2- partie maritime, Hôtel de Ville: mise en sécurité des agents, Parc paysager: espace culturel, Travaux de rénovation de la future MJC et de l'antenne de l'office du Tourisme, Travaux de câblage informatique de la mairie, Route Berger La Rose, Route Contournement de Desmarais, éclairage public: modernisation du réseau communal

#### Lieu: COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À GRAND-BOURG

18H30: Présentation du plan sargasses aux socio-professionnels

#### **JEUDI 27 JUILLET 2017**

#### Lieu: COMMUNE DE CAPESTERRE

09H00: ACCUEIL EN MAIRIE

09H30 : VISITE DE TERRAIN : stade, rencontre sur le terrain des socio-professionnels pour le plan

sargasses

9H45-10H15 : **SEANCE DE TRAVAIL** : Indemnisation des opérateurs impactés par les sargasses,

Réduction de vulnérabilité de l'école primaire, Médiathèque du Bourg, Travaux

10H30 : COMMISSION PERMANENTE , HÔTEL DE VILLE DE CAPESTERRE

16H00: GARE MARITIME DÉPART VERS POINTE À PITRE

## 300 000 euros pour les entreprises touchées par les invasions de sargasses

Depuis plusieurs années, la Guadeloupe est régulièrement confrontée à la problématique de l'invasion massive d'algues sargasses sur ses plages et littoraux.

Face aux risques sanitaires et environnementaux aujourd'hui clairement établis, s'ajoutent des conséquences économiques pour les entreprises situées à proximité ou dans les zones touchées. En effet, pour de nombreuses entreprises la perte d'activité est non seulement liée à la pollution visuelle que représentent les algues accumulées sur le littoral et les plages, mais également par les émanations de gaz H2S et leurs conséquences.



Afin de soutenir les entreprises de ces zones confrontées à d'importantes difficultés financières, la Région Guadeloupe a décidé, dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, de mettre en place

un dispositif d'accompagnement des établissements concernés.

Ce dispositif prendra la forme d'une subvention d'un montant maximum de 15 000 € par entreprise, pour une enveloppe globale de 300 000 €.

Les entreprises concernées relèvent des secteurs du commerce, des services, de l'artisanat ainsi que les marins pêcheurs dont l'activité est devenue difficilement praticable.

La subvention sera destinée à compenser la baisse de chiffre d'affaires, mais participera également au financement du matériel à renouveler, le cas échéant.

Jeudi 27 juillet 2017, la Commission permanente du Conseil régional, installée à l'hôtel de ville de Capesterre, délibérera en conséquence.





### Grand-Bourg, Saint-Louis, Capesterre : Financer la rénovation des réseaux communaux d'éclairage public



L'éclairage public est le premier poste de consommation d'électricité pour les collectivités locales. Il représente environ 75 000 points lumineux pour une consommation annuelle cumulée de 44GWh. L'enjeu de la rénovation de l'éclairage public est triple :

- permettre aux collectivités de réaliser des économies financières sur le poste « consommation d'électricité »,
- réaliser des économies d'énergie et atteindre les objectifs de la PPE,
- -améliorer le service rendu à la population.

À l'échelle de Marie-Galante, la compétence éclairage public a été transférée à la Communauté de Commune de Marie-Galante (CCMG). Le coût des travaux est estimé à 1 712 084€ HT. Toutefois, un audit du patrimoine existant sera réalisé par la CCMG afin de déterminer le coût précis des travaux.

### Les sources de financement possibles de l'éclairage public : Appel à projets FEDER-Région « rénovation de l'éclairage public »

Dans le cadre de l'appel à projet en cours les opérations peuvent être financées entre 80 et 100% en utilisant les sources de financement suivants : FEDER (axe 3), Région Prime AgirPlus d'EDF et ADEME pour les audits

- 1. Phase audit des projets : Tous les projets devront faire l'objet d'un audit préalable, une aide pourra être accordée par le FEDER et l'ADEME. Le taux d'aide varie entre 70% et 80%
- 2. Phase réalisation des projets :Les investissements retenus doivent permettre une réduction des consommations d'électricité d'au moins 50% ou d'au moins 70% et d'atteindre la classe énergétique A ou A+.

Les projets lauréats seront aidés. L'aide s'appliquera sur l'assiette retenue correspondant aux coûts d'investissement éligibles.

Les financements accordés dans le cadre du CPER (Contrat de Plan État Région) et du FEDER, via la Région, seront complétés par le dispositif AgirPlus de EDF. Les financements cumulés Région, FEDER, EDF permettront d'atteindre un taux d'aide global de 80% et plus. Les collectivités pourront également mobiliser d'autres modes de financement pour mener à bien les projets dans le cadre de cet appel à projets.

# Capesterre : 308 000€ pour doter la commune d'une médiathèque

La création d'une médiathèque à Grand-Bourg a pour objectif l'élargissement de l'offre culturelle. Il s'agit en priorité de favoriser l'insertion sociale et de réduire les disparités culturelles et sociales en proposant aux citoyens une structure, un lieu d'échange, de culture, un espace de médiation et d'animation, un pôle d'éducation et de formation.

Budget global : 3 032 871,21€

# Capesterre : Réduire la vulnérabilité de l'école primaire du bourg

L'école primaire est située sur le site de l'ancienne école « Les Coccinelles » dans le centre-bourg de Capesterre. Cette reconstruction constitue la priorité de la commune dans le cadre de la mise en sécurité parasismique des écoles. En effet, les diagnostics parasismiques approfondis conduisent à privilégier la reconstruction plutôt que le renforcement, moins pertinent du point de vue technique et économique. Le programme à établir porte sur la construction de sept classes de primaire.



Le projet est estimé à 2,8 M€. Ce coût sera précisé par la maîtrise d'œuvre à l'issue de l'établissement du programme. Plusieurs sources de financement sont prévues pour ce programme d'investissement : FEI, FPRNM, FEDER, Région. Les demandes de subvention seront déposées par la commune en août 2017 sur la base de l'avant-projet détaillé.



# Capesterre : Participer à la construction du stade José Bade à hauteur de 750 000€

La commune de Capesterre inaugurera ce dimanche 30 juillet 2017, le stade José Bade. Cet équipement financé à 750 000 € (sur un budget de 1 110 400 € TTC) symbolise l'engagement de la Collectivité régionale d'agir sans délais pour équiper l'île de Marie-Galante d'infrastructure sportives de qualité, favorisant ainsi la pratique sportive de ses habitants, grâce à un plateau multi-sports notamment.

### Saint-Louis : un aménagement de la plage et une Halte Légère de Plaisance



Outre le quai de transport de passagers , la plage du Bourg de Saint Louis est équipée d'une Halte Légère de Plaisance (HLP) qui a coûté 500 000 €, construite par la commune en 2012 et constituée d'un bâtiment et de 30 mouillages en mer implantés en 2007, à l'occasion de l'accueil de la transatlantique Belle-île-en-mer/Marie-Galante, relevant d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT délivrée par l'Etat en 2009 pour une durée de 10 ans). Le plan d'eau constitue une zone de mouillage accueillant en permanence une trentaine de bateaux et jusqu'à 70 bateaux les jours de grande affluence.

Le projet porté aujourd'hui par la Région, dans le cadre du plan OCEAN, consiste, d'une part, à compléter l'équipement de la HLP tant en mer que sur terre et, d'autre part, à réaliser les petits aménagements favorisant la pratique de la baignade sécurisée et le pique-nique sur la bande sableuse. La tranche ferme des travaux a fait l'objet d'un marché public dont l'attribution est prévue en CAO du 28 juillet pour une notification début août 2017.

La réception des travaux de la tranche ferme, qui est prévue fin novembre, précède l'arrivée de la transat « Rallye des iles du soleil » dont l'arrivées des premiers bateaux est prévue début décembre.

#### Un Rallye transatlantique, destination Marie-Galante - Le Rallye des îles du Soleil

Le Rallye des lles du Soleil est un Rallye Nautique Transatlantique ouvert aux plaisanciers sur des voiliers de 35 à 65 pieds avec un minimum de deux personnes à bords et un parcours au départ de Lanzarote aux Canaries et une ligne d'arrivée à Saint-Louis de Marie-Galante.

Des rassemblements seront proposés dans deux ports français, un en Charente-Maritime pour la flotte Atlantique et à La Ciotat pour les bateaux Méditerranéens, afin de rallier en convoi Lanzarote, destination Marie-Galante. Saint-Louis : 300 000 euros pour le développement de la vie culturelle.

### Saint-Louis : 300 000 euros pour développer la vie culturelle

#### Un espace culturel dans le parc paysager financé à hauteur de 150 000 €

La commune souhaite développer la vie culturelle au sein de son territoire en proposant des lieux ou pourront se tenir des manifestations culturelles. C'est en ce sens qu'elle a déjà créé un théâtre de verdure. Pour développer l'attractivité de cet espace, la commune souhaite poursuivre son développement en y implantant des locaux destinés à accueillir

de la restauration légère et de la vente de souvenirs.

L'ensemble des investissements porte uniquement sur la construction des bâtiments destinés à abriter les activités commerciales

Le coût total est estimé à 298 583 € pour lequel la Région a été sollicitée à hauteur de 150 000 €

### Reconvertir deux bâtiments communaux en une maison des associations et une antenne de l'office intercommunale du tourisme : 150 000 €

La commune souhaite développer la vie culturelle au sein de son territoire en proposant des lieux accueillant les associations culturelles et sportives de la commune.

Dans le même ordre d'idée, la commune va implanter sur son territoire une antenne de l'office intercommunal du tourisme afin d'accueillir et informer les visiteurs.

Dans les deux cas, la commune veut procéder à la rénovation de deux bâtiments communaux qu'elle reconvertit. L'ensemble des investissements comprend les travaux de gros œuvre (charpente), de finition (peinture interne et externe, carrelage) et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Le coût total est estimé à 374 700 € pour lequel la Région est sollicitée à hauteur de 150 000 €.

# Saint-Louis : Mettre l'Hôtel de ville aux normes parasismiques pour la sécurité des agents

L'hôtel de ville est un bâtiment usagé et fissuré, situé en zone rouge, au regard du plan de prévention des risques naturels. Face aux normes parasismiques, il s'agit donc de réaliser le diagnostic opérationnel du bâtiment afin de déterminer les travaux à mener pour mettre en sécurité les agents communaux et les visiteurs.

Pendant la durée des travaux, il est envisagé de redéployer le personnel communal dans des bâtiments alternatifs. Pour cela, il est prévu le montage de bâtiments temporaires (Algeco) ainsi que le rafraîchissement de certains bâtiments communaux.

L'ensemble des investissements à mener comprend la réalisation du diagnostic, la mise à disposition et le montage des bâtiments temporaires, les travaux de rafraichissement des bâtiments communaux. Le coût total est estimé à 300.000 €

# Une municipalité mieux connectée et plus performante, avec des travaux de câblage informatique : 15 000 €

Le réseau informatique de la commune est dysfonctionnel. Il nécessite une véritable rénovation du câblage. L'ensemble des investissements est estimé à 29 052 € pour lequel la région est sollicitée à hauteur de 15 000 €

La demande sera mise en perspective du projet de mise aux normes parasismiques de l'hôtel de ville.